

1976

IL Y A
20 ANS

Les Jeux
de Montréal... et
de Sherbrooke



UNE PAGE
COMPLÈTE EN C4

Des souvenirs impérissables
pour Pierre Bélanger, mem-
bre de l'équipe de volleyball,
et André Renart, membre
de l'équipe d'aviron.

La Tribune

mercredi

SHERBROOKE
17 juillet 1996
87^e ANNÉE - No 126
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

La Tribune

BINGO

EN BONS D'ACHATS DE

5000\$

A GAGNER

3 €

CARREFOUR
DE L'ESTRIE

Mises en chantier du Centre de recherche
clinique et de l'Institut de pharmacologie

Bientôt un boum de 40 millions

François GOUGEON

Sherbrooke

Les prochaines semaines marqueront pour Fleurimont le lancement de projets majeurs d'investissements de près de 40 millions \$: dans moins de 15 mois, le Centre de recherche clinique (CRC) et l'Institut de pharmacologie seront enfin réalité.

Si, depuis les derniers mois, il a été peu question de ces deux dossiers dont les premières discussions publiques remontent à plus de deux ans, les choses ont néanmoins avancé favorablement.

C'est ainsi que pour le premier dossier, le CRC, le conseil d'administration du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), devrait statuer dans les prochains jours sur le choix de l'entrepreneur, suite à l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 9 juillet. La cérémonie de première pelle de terre devrait avoir lieu autour du 15 août.

Le porteur du dossier et directeur général adjoint au CUSE, Normand Legault, reconnaît que par rapport aux prévisions initiales, le projet accuse un retard d'environ un an. Mais il est maintenant acquis et son inauguration est prévue pour l'automne 1997.

Le Centre de recherche clinique, dont le bâtiment de 6200 mètres carrés est prévu s'ériger au coût de 11 millions \$ (plus 8 millions \$ en équipement de haute technologie et mobilier, pour un total de 19 millions \$), permettra de rapatrier sous un même toit tous les chercheurs et le personnel de soutien impliqués dans des projets de recherche sur la santé du site Fleurimont du CUSE. Au début, on parle de 100 personnes mais ce nombre grimpera ensuite à 250.

Les espaces libérés seront utilisés pour des activités cliniques régulières, dans le cadre de la fusion au CUSE et de la fermeture du site King (ex-

Saint-Vincent-de-Paul): les opérations seront alors redéployées sur deux sites. Cela nécessitera donc des espaces additionnels.

Institut de pharmacologie

Quant au second projet, l'Institut de pharmacologie, qui nécessitera lui aussi des investissements de près de 20 millions \$, incluant les équipements, sa mise en chantier est prévue pour le 8 septembre prochain.

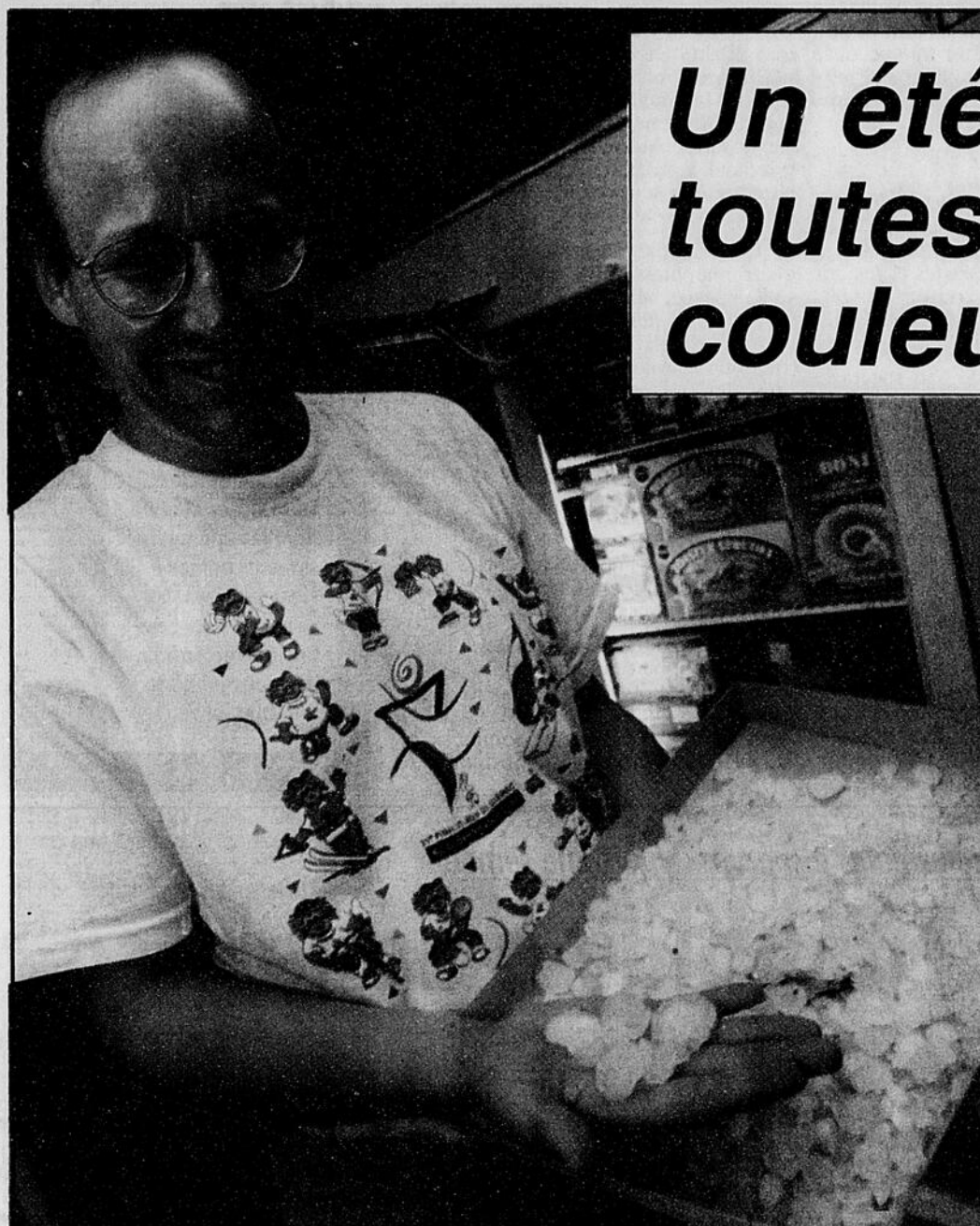
Le responsable de la construction au nom de l'Université de Sherbrooke, Julien Beaudet, directeur du service de l'Équipement, précise qu'il s'agira d'un bâtiment de 7000 mètres carrés sur trois étages. On y retrouvera notamment 24 laboratoires.

L'ouverture des soumissions du premier lot, soit la structure et l'enveloppe extérieure, aura lieu le 8 août. Le contrat des travaux de mécanique, électricité et finition intérieure sera accordé le 21 août.

Selon M. Beaudet, les travaux devraient être complétés pour le mois de septembre 1997. L'Institut de pharmacologie, on le sait, aura pour mandat la formation de chercheurs, la mise au point de nouvelles molécules destinées à la création de nouveaux médicaments pour les maladies cardio-vasculaires et inflammatoires, ainsi que les transferts technologiques. Le centre, qui amènera la création de 150 emplois de haut niveau, placera l'Estrie en tête de peloton dans le domaine de la recherche fondamentale au Canada. Ses principaux promoteurs en sont le Dr Pierre Sirois et le Dr Pierre Deslongchamps.

Il ne fait aucun doute que ces jours-ci, avec l'échéancier des travaux qui se confirme, le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, est tout sourire. Il se fait fort de rappeler que la participation de 1 million \$ de sa municipalité au projet d'Institut de pharmacologie sera vite récupérée en retour de taxe et par les investissements domiciliaires que cela entraînera.

DE LA GRÊLE... ET QUOI APRÈS?



Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Décidément, cet été qui n'en est pas un nous en fait voir de toutes les couleurs: après les inondations et les averses à répétition, voilà que les orages électriques et la grêle se sont mis de la partie, en fin d'après-midi hier, causant des panes de courant un peu partout en Estrie.

Alors que Rock Forest et Deauville ont eu droit à des grêlons de la taille de balles de golf, plusieurs centaines d'abonnés d'Hydro-Québec à East-Angus, Stanstead, North Hatley, Sawyer-ville, ainsi que dans la région de Coaticook, notamment, ont été privés de courant pour des périodes allant de 20 minutes à quelques heures, en raison des orages et des vents violents.

«On parle d'un peu moins de 2000 abonnés en tout», a indiqué hier un porte-parole d'Hydro-Québec, ajoutant que chez certains clients isolés le service ne pourrait être rétabli avant 20h00 ou même 22h00, hier soir.

Deux équipes d'Hydro-Québec ont d'ailleurs dû être dépêchées à Sawyer-ville, peu après 18h00, pour réparer une ligne électrique sur laquelle un arbre était tombé.

À Sherbrooke, de nombreuses panes isolées ont été signalées vers la fin de l'après-midi par Hydro-Sherbrooke, notamment dans le secteur Marie-Victorin, en raison de bris de fils électriques et de transformateurs, attribuables au vent.

À Magog, le vent a fait tomber un arbre sur des fils électriques, à l'angle des rues Murray et Saint-Patrice, mais sans causer de dommages, ce qui a tout de même nécessité l'intervention des pompiers.

D'autre part, les pompiers du canton de Magog ont dû aller secourir un plaisancier dont le catamaran avait échoué sur l'île Charest, en raison des vents trop violents, a expliqué le chef Luc Paré.

L'embarcation a été remorquée sur la plage des Cantons et le plaisancier ramené sur la terre ferme, sans blessure. Deux autres passagers du catamaran

Un été de toutes les couleurs...

Les citoyens de Deauville, comme Michel Rioux, de la station-service Esso, ont eu droit à une surprise de taille hier: des grêlons gros comme des balles de golf «Ça piochait tellement fort», raconte M. Rioux, que je me demandais s'il y avait quelqu'un sur le toit.» L'été - qui n'en est pas tout à fait un - en a encore fait voir de toutes les couleurs, hier. Des orages électriques ont frappé un peu partout en Estrie, causant plusieurs panes de courant.

ont regagné la rive grâce à un autre plaisancier qui rentrait au quai.

Deauville hérite d'une
bonne partie des grêlons

À Deauville, c'est la grêle qui a rappelé aux gens que l'été 1996 est pour le moins imprévisible, puisque des grêlons de la taille de balles de golf sont tombés sur le sol.

«Ça fessé. Ça piochait tellement fort que je me demandais s'il y avait quelqu'un sur le toit. Certains grêlons avaient un bon pouce de diamètre. Les voitures arrêtaient tellement ça tombait fort», rapporte Michel Rioux, qui travaillait dans son bureau de la station-service Esso de l'endroit, au moment où l'orage de grêle a éclaté, vers 16 h.

Après le déluge, qui a duré de sept à huit minutes, M. Rioux a pu sauver quelques-uns des grêlons et les a gardés dans un congélateur.

«Je n'ai pas vu si des voitures avaient été endommagées. Pour moi, ce sont surtout les récoltes qui vont en souffrir. Je vous dis que les fleurs dans mes plates-bandes ont la mine basse.»

Météo / A2

ORAGES

25

5:15 20:30

30 juil 06 août 14 août

Où n'œil

Le temps est le meilleur des maîtres, mais il a le mauvais goût de tuer ses élèves.

TILDEN Inter Scan

Location Autos • Camions

Place Brouillard

822-2100

La pétition est sur la glace

Mésentente entre la Fondation Isabelle-Bolduc et Pierrette Michaud

Steve BERGERON

Sherbrooke

Le torchon brûle entre l'initiatrice de la pétition réclamant le retour de la peine de mort et la Fondation Isabelle-Bolduc, à tel point que l'offensive menée par Pierrette Michaud est suspendue.

«Jamais je n'ai eu comme but de nuire à la Fondation Isabelle-Bolduc, et je regrette si cela a été perçu ainsi», lance Mme Michaud, visiblement ébranlée par la tournure des événements.

Cette résidente d'Ascot a donc temporairement mis son projet sur la glace, à la suite de pressions qu'aurait exercées sur elle Jocelyn Simard de la Fondation Isabelle-Bolduc, ce que dément le principal intéressé.

Tout s'est passé lundi soir, lors d'un entretien téléphonique que Mme Michaud a eu avec le père d'Isabelle Bolduc, Marcel, puis avec Jocelyn Simard, ancien ami de cœur d'Isabelle.

«Je leur ai offert mes condoléances, je leur ai dit que je compatissais avec eux

dans leur lutte pour une justice équitable et des libérations conditionnelles resserrées.»

«Seulement, quand j'ai signifié mon désir de poursuivre quand même avec la pétition, Jocelyn Simard m'a dit sur un ton ferme: "En tout cas, ceux qui vont se faire tasser."»

Interloquée, la dame a demandé des explications: «On m'a dit qu'on m'enverrait un huissier à 10 h le lendemain pour saisir la pétition parce que j'y mentionnais le nom d'Isabelle Bolduc, que je n'avais pas le droit, et que je nuisais à la fondation.»

«Je leur ai alors dit qu'il n'avait besoin d'envoyer de huissier, que j'allais retirer ma pétition.»

Pierrette Michaud compte remettre sa pétition sur les rails dès la semaine prochaine. Seulement, elle retirera du texte les noms d'Isabelle Bolduc et du couple Beaulieu-Parent, assassiné à Disraeli, et fera plutôt référence «aux meurtres crapuleux et sordides» commis dans la région.

«Je ne veux pas que ma pétition ait

l'air de détruire quelque chose de bien. Mais je comprends la peine des gens de la fondation, et j'imagine que c'est la douleur qui les a fait réagir comme ça. Je ne veux pas que cet incident nuise à leur cause non plus.»

«Je vais laisser retomber la poussière», a poursuivi Mme Michaud, ajoutant avoir l'intention de former un comité «pour que la pétition fasse le tour du Canada et se retrouve sur le bureau de Jean Chrétien.»

«Je l'ai toujours dit clairement: je veux la peine de mort seulement pour les criminels irrécupérables qui ne respectent pas les règles de la société.»

Encore hier, Pierrette Michaud a été inondée d'appels des représentants des médias de Montréal, de Québec et d'Ottawa même, mais aussi des gens du public. «Tout le Québec me demande. Une dame a parti une pétition à Saint-Isidore. Quand j'apprends aux gens que j'ai arrêté la pétition, on me dit de ne pas faire ça.»

Autres textes (A3)



Des milliers de fans pour Marjo

Malgré l'orage du jour, malgré les nuages menaçants, Dame Nature s'est finalement montrée clémente pour accueillir Marjo, hier à l'ouverture des festivités entourant la Traversée internationale du lac Memphrémagog. Une foule estimée entre 8000 et 10 000 personnes s'est massée devant la grande scène pour le spectacle de la blonde rockeuse. À LIRE EN A2.

FAITES L'ESSAI DE LA TOUTE NOUVELLE SAAB 9005 1996



Pour aussi peu que

28 500\$

t.p. en sus

ou **399\$***

/mois

Location
36 mois

Transport et préparation inclus

SATURN SAAB ISUZU

DE SHERBROOKE

4880, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 823-1400

* Location 36 mois. Limite de 72 000 km. Excédentaire de 5¢/km. Comptant ou échange de 4 899\$. Sujet à approbation du crédit. Solde résiduel de 15 792\$. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

Marjo a chassé la pluie et les éclairs

La soirée d'ouverture de la Traversée internationale du lac Memphrémagog sauvée in extremis

Gilles DALLAIRE

Magog

Un dégageur survenu providentiellement, après deux averses qui ont précipité des tonnes et des tonnes d'eau sur Magog et créé de petits lacs un peu partout sur la pointe Merry, a sauvé in extremis hier la soirée d'ouverture de la Traversée internationale du lac Memphrémagog.

La dispersion des nuages noirs gorgés de pluie qui ont crevé au dessus de la pointe Merry dans un feu d'artifice d'éclairs d'abord vers 12 h 30 puis vers 16 h 15 a permis à une foule de 8000 à 10000 personnes massée surtout devant la grande scène, d'assister au spectacle donné par Marjo, après avoir été mise en train par Rise Krispeace, un groupe rock fort prometteur.

Foule enthousiaste

La grande dame du rock québécois a été à la hauteur de sa réputation et elle a su soulever la foule dont les applaudissements enthousiastes et les cris admiratifs ont parfois couvert sa voix, une voix qui porte pourtant loin.

Pendant cinq heures, soit de 12 h à 17 h, la présentation de son spectacle n'a pas seulement été incertaine, elle a même été improbable, tant la pluie et le tonnerre semblaient comploter pour faire subir à la soirée d'ouverture de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, le triste sort qu'ils avaient fait subir deux jours plus tôt à la soirée de clôture de la Fête du lac des Nations.

Le spectre de l'incertitude a fait son apparition quand, peu après 12 h, une pluie abondante qui a duré environ trois quarts d'heure s'est abattue sur Magog. Le soleil s'est ensuite montré le bout du nez et, pendant deux heures, on a cru que tout danger d'annulation du spectacle de Marjo était écarté. Er-

reur! Aux alentours de 15 h, le ciel a été de nouveau envahi par des nuages dont la noirceur faisait craindre non seulement une pluie torrentielle mais aussi une chute de grêle abondante. La menace s'est concrétisée vers 16 h 15 sous forme d'une pluie forte poussée par un vent soufflant parfois à une vitesse de 40 kilomètres heure et accompagnée par de violents coups de tonnerre et des éclairs aveuglants.

Il a plu sans arrêt jusqu'à 17 h puis, aussi subitement qu'elle s'était mise à tomber, la pluie a cessé et le soleil est sorti de derrière les nuages qui le masquaient. En croisant les doigts pour conjurer un retour de l'orage, les bénévoles dont le travail rend possible pour une dix-huitième année d'affilée la répétition du miracle qu'est la présentation de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, se sont employés à remettre en place les affiches jetées par terre par le vent. La chute de ces affiches a été le seul dégât déploré, un dégât qui a vite été réparé.

Quand, après un essai sonore fait en quatrième vitesse et le spectacle de Rise Krispeace, Marjo est montée sur scène avec une demi-heure de retard sur l'horaire établi, il ne subsistait plus de traces de la colère du ciel à part de petites mares d'eau et des ornières ici et là.

Le président du comité organisateur de l'événement, Jean-Marie Beaupré, qui en est à son baptême du feu à ce poste n'a pas caché que, pendant plusieurs heures, il a eu chaud même si la pluie avait considérablement rafraîchi la température et qu'il s'est demandé s'il avait bien fait d'accepter le poste.

«L'alerte a été chaude mais, avec un support comme celui que le public nous donne par sa présence et par l'accueil enthousiaste qu'il réserve à Marjo, il n'y a pas de défi que nous ne sommes pas capables de relever», a-t-il affirmé.

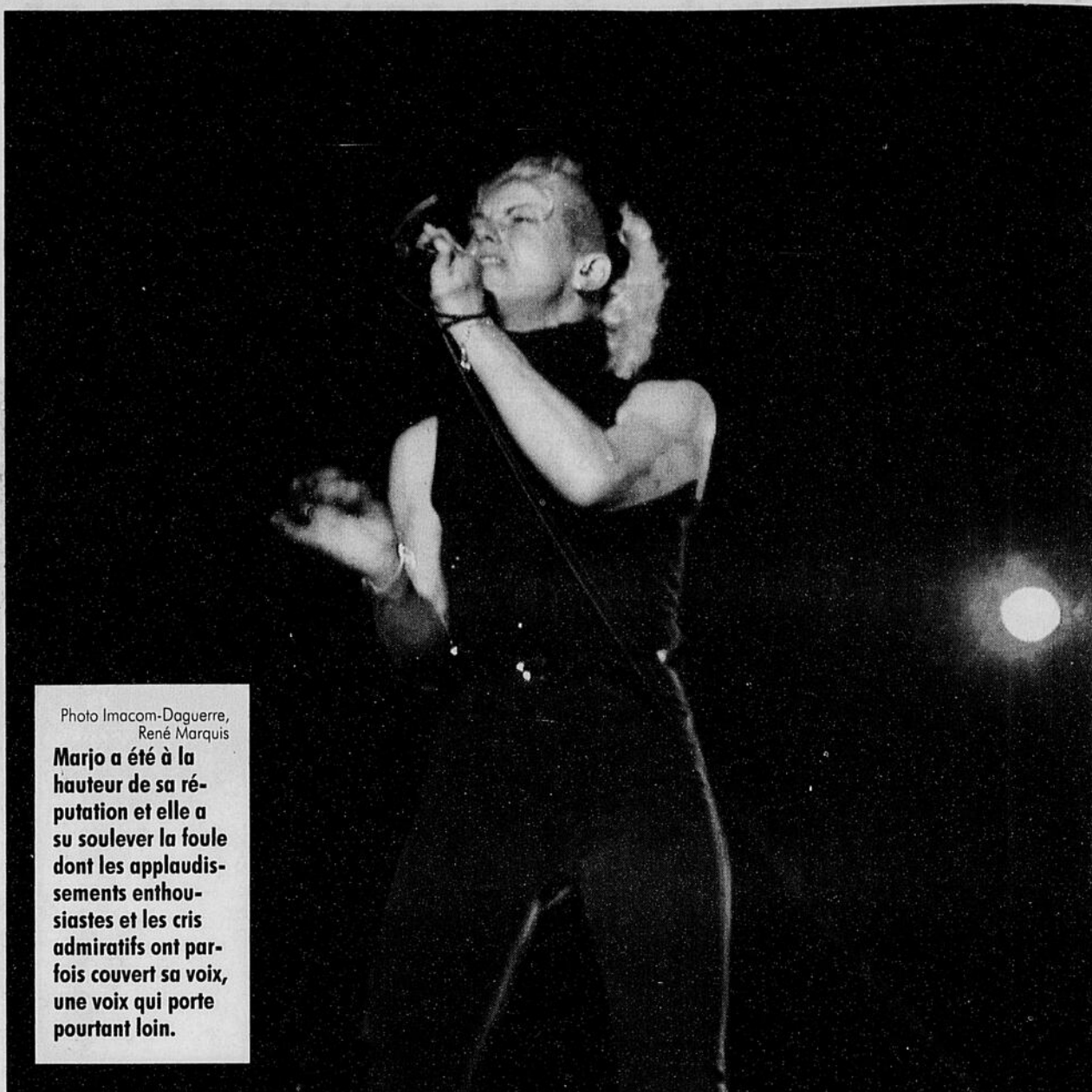


Photo Imacom-Daguette, René Marquis

Marjo a été à la hauteur de sa réputation et elle a su soulever la foule dont les applaudissements enthousiastes et les cris admiratifs ont parfois couvert sa voix, une voix qui porte pourtant loin.

L'une des deux adolescentes disparues depuis une semaine

Annie Tremblay a appelé sa mère

Sherbrooke (MM)

La tension a baissé d'un cran depuis que la mère d'Annie Tremblay a eu des nouvelles de sa fille, lundi soir, à 10h35. De toute évidence, il semble que l'adolescente soit en fugue, possiblement en compagnie de sa copine, Annie Bertrand.

«Bonjour maman. Je vais bien. Faut que je raccroche, j'veux pas que tu sa-

ches où je suis.»

La conversation téléphonique a été de courte durée. Tellement que la mère d'Annie Tremblay, Dena Broussard, n'a pas eu le temps de lui demander où elle se trouvait. Et même là, la jeune fille aurait de toute évidence refusé de dire où elle était, s'il faut en croire la nature de l'appel.

«J'ai alerté les policiers de Sherbrooke immédiatement après, de commenter Mme Broussard. Je ne sais pas où ma fille se trouve mais au moins, elle va bien. Il semble qu'elle veuille continuer son voyage encore un peu.»

C'est la première fois, depuis le 9 juillet, qu'une des deux adolescentes donnent de ses nouvelles. Même si les policiers n'ont pas encore retracé les deux jeunes filles, il semble de plus en plus probable qu'elles se trouvent à l'extérieur de la région, possiblement du côté de Mon-



Annie Tremblay

tréal.

L'appel effectué par Annie Tremblay, mardi soir, a été fait à frais virés.

De son côté, Mme Lucie Bertrand, mère d'Annie, dit ne ja-

mais avoir cru que sa fille puisse être morte.

C'est dangereux

«D'après moi, ma fille est avec Annie Tremblay. J'espérais recevoir une carte postale ou une lettre. Mais je n'ai rien reçu. Je ne pensais pas qu'elles pouvaient être mortes, de commenter Mme Bertrand. Je n'ai pas parlé à ma fille mais au moins, l'appel fait par sa copine me rassure un peu.»

La mère d'Annie croit que les deux adolescentes se déplacent dans la région montréalaise en faisant de l'auto-stop. Ce qui suscite chez elle une sainte peur.

«Jamais on ne laissait Annie faire du pouce. C'est trop dangereux. D'après moi, elles ne veulent pas se faire attraper et c'est pour cette raison qu'elles ne veulent pas dire où elles sont, de dire Mme Bertrand. J'ai bien hâte d'avoir de ses nouvelles.»

loto-québec résultats

Banco Tirage du 96-07-16

10	11	14	17
20	21	25	29
32	34	42	48
49	53	56	57
59	60	65	69

Quotidien Tirage du 96-07-16

3	4
360	7986

Extra Tirage du 96-07-16

NUMÉRO: 611399

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI	INDICE UV																																																																																																																														
25 PRÉC. 40%	14 PRÉC. 20%	27 13 PRÉC. 20%	28 14 PRÉC. 60%	25 14 PRÉC. 10%	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15																																																																																																																														
<p>QUÉBEC</p> <table border="1"> <tr><td>Chicoutimi</td><td>Ave</td><td>25/14</td><td>Québec</td><td>Ave</td><td>25/14</td></tr> <tr><td>Gaspé</td><td>Var</td><td>25/15</td><td>Fimoussi</td><td>Ave</td><td>24/16</td></tr> <tr><td>Iles-de-la-Mad.</td><td>Var</td><td>23/17</td><td>St-Georges</td><td>Ave</td><td>25/14</td></tr> <tr><td>La Grande</td><td>Sol</td><td>20/10</td><td>Sept-Îles</td><td>Ave</td><td>19/13</td></tr> <tr><td>Lac-St-Jean</td><td>Sol</td><td>25/15</td><td>Trois-Rivières</td><td>Ora</td><td>25/14</td></tr> <tr><td>Montréal</td><td>Var</td><td>26/16</td><td>Val d'Or</td><td>Sol</td><td>25/14</td></tr> </table>					Chicoutimi	Ave	25/14	Québec	Ave	25/14	Gaspé	Var	25/15	Fimoussi	Ave	24/16	Iles-de-la-Mad.	Var	23/17	St-Georges	Ave	25/14	La Grande	Sol	20/10	Sept-Îles	Ave	19/13	Lac-St-Jean	Sol	25/15	Trois-Rivières	Ora	25/14	Montréal	Var	26/16	Val d'Or	Sol	25/14	<p>USA</p> <table border="1"> <tr><td>Boston</td><td>Sol</td><td>33/21</td><td>New York</td><td>Sol</td><td>33/21</td></tr> <tr><td>Bridgeport</td><td>Sol</td><td>33/20</td><td>Plattsburg</td><td>Var</td><td>28/18</td></tr> <tr><td>Burlington</td><td>Var</td><td>28/18</td><td>Portland</td><td>Sol</td><td>31/18</td></tr> <tr><td>Concord</td><td>Var</td><td>31/15</td><td>Providence</td><td>Sol</td><td>33/19</td></tr> <tr><td>Detroit</td><td>Var</td><td>32/18</td><td>Washington</td><td>Sol</td><td>34/21</td></tr> </table>	Boston	Sol	33/21	New York	Sol	33/21	Bridgeport	Sol	33/20	Plattsburg	Var	28/18	Burlington	Var	28/18	Portland	Sol	31/18	Concord	Var	31/15	Providence	Sol	33/19	Detroit	Var	32/18	Washington	Sol	34/21																																																												
Chicoutimi	Ave	25/14	Québec	Ave	25/14																																																																																																																														
Gaspé	Var	25/15	Fimoussi	Ave	24/16																																																																																																																														
Iles-de-la-Mad.	Var	23/17	St-Georges	Ave	25/14																																																																																																																														
La Grande	Sol	20/10	Sept-Îles	Ave	19/13																																																																																																																														
Lac-St-Jean	Sol	25/15	Trois-Rivières	Ora	25/14																																																																																																																														
Montréal	Var	26/16	Val d'Or	Sol	25/14																																																																																																																														
Boston	Sol	33/21	New York	Sol	33/21																																																																																																																														
Bridgeport	Sol	33/20	Plattsburg	Var	28/18																																																																																																																														
Burlington	Var	28/18	Portland	Sol	31/18																																																																																																																														
Concord	Var	31/15	Providence	Sol	33/19																																																																																																																														
Detroit	Var	32/18	Washington	Sol	34/21																																																																																																																														
<p>CANADA</p> <table border="1"> <tr><td>Charlottetown</td><td>Var</td><td>25/16</td><td>Régina</td><td>Sol</td><td>32/18</td></tr> <tr><td>Edmonton</td><td>Plu</td><td>20/13</td><td>St-John's</td><td>Sol</td><td>23/14</td></tr> <tr><td>Fredericton</td><td>Var</td><td>27/16</td><td>Toronto</td><td>Sol</td><td>28/15</td></tr> <tr><td>Halifax</td><td>Sol</td><td>25/15</td><td>Victoria</td><td>Nua</td><td>17/12</td></tr> <tr><td>Ottawa</td><td>Var</td><td>27/15</td><td>Winnipeg</td><td>Sol</td><td>30/19</td></tr> </table>					Charlottetown	Var	25/16	Régina	Sol	32/18	Edmonton	Plu	20/13	St-John's	Sol	23/14	Fredericton	Var	27/16	Toronto	Sol	28/15	Halifax	Sol	25/15	Victoria	Nua	17/12	Ottawa	Var	27/15	Winnipeg	Sol	30/19	<p>DESTINATIONS SOLEIL</p> <table border="1"> <tr><td>Athènes</td><td>Sol</td><td>32/23</td><td>Mexico City</td><td>Ave</td><td>25/17</td><td>Atlantic City</td><td>Sol</td><td>29/21</td><td>Myrtle Beach</td><td>Var</td><td>33/23</td></tr> <tr><td>Beijing</td><td>Sol</td><td>30/20</td><td>Moscou</td><td>Sol</td><td>23/15</td><td>Cape Cod</td><td>Sol</td><td>33/21</td><td>Old Orchard</td><td>Sol</td><td>31/18</td></tr> <tr><td>Berlin</td><td>Nua</td><td>18/10</td><td>Paris</td><td>Sol</td><td>25/15</td><td>Daytona Beach</td><td>Sol</td><td>30/20</td><td>Orlando</td><td>Var</td><td>33/24</td></tr> <tr><td>Hong Kong</td><td>Ave</td><td>30/27</td><td>Port-au-Prince</td><td>Sol</td><td>32/25</td><td>Freeport</td><td>Sol</td><td>32/24</td><td>Plattsburg</td><td>Var</td><td>28/18</td></tr> <tr><td>Lisbonne</td><td>Sol</td><td>25/19</td><td>Rome</td><td>Sol</td><td>29/18</td><td>FT Lauderdale</td><td>Var</td><td>32/27</td><td>Tampa</td><td>Ora</td><td>34/24</td></tr> <tr><td>Londres</td><td>Sol</td><td>22/12</td><td>Tokyo</td><td>Sol</td><td>31/24</td><td>Honolulu</td><td>Sol</td><td>30/23</td><td>Virginia Beach</td><td>Sol</td><td>33/23</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>Key West</td><td>Var</td><td>32/28</td><td>West Palm B</td><td>Var</td><td>32/27</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>Miami</td><td>Var</td><td>32/27</td><td>Wildwood</td><td>Sol</td><td>29/21</td></tr> </table>	Athènes	Sol	32/23	Mexico City	Ave	25/17	Atlantic City	Sol	29/21	Myrtle Beach	Var	33/23	Beijing	Sol	30/20	Moscou	Sol	23/15	Cape Cod	Sol	33/21	Old Orchard	Sol	31/18	Berlin	Nua	18/10	Paris	Sol	25/15	Daytona Beach	Sol	30/20	Orlando	Var	33/24	Hong Kong	Ave	30/27	Port-au-Prince	Sol	32/25	Freeport	Sol	32/24	Plattsburg	Var	28/18	Lisbonne	Sol	25/19	Rome	Sol	29/18	FT Lauderdale	Var	32/27	Tampa	Ora	34/24	Londres	Sol	22/12	Tokyo	Sol	31/24	Honolulu	Sol	30/23	Virginia Beach	Sol	33/23							Key West	Var	32/28	West Palm B	Var	32/27							Miami	Var	32/27	Wildwood	Sol	29/21
Charlottetown	Var	25/16	Régina	Sol	32/18																																																																																																																														
Edmonton	Plu	20/13	St-John's	Sol	23/14																																																																																																																														
Fredericton	Var	27/16	Toronto	Sol	28/15																																																																																																																														
Halifax	Sol	25/15	Victoria	Nua	17/12																																																																																																																														
Ottawa	Var	27/15	Winnipeg	Sol	30/19																																																																																																																														
Athènes	Sol	32/23	Mexico City	Ave	25/17	Atlantic City	Sol	29/21	Myrtle Beach	Var	33/23																																																																																																																								
Beijing	Sol	30/20	Moscou	Sol	23/15	Cape Cod	Sol	33/21	Old Orchard	Sol	31/18																																																																																																																								
Berlin	Nua	18/10	Paris	Sol	25/15	Daytona Beach	Sol	30/20	Orlando	Var	33/24																																																																																																																								
Hong Kong	Ave	30/27	Port-au-Prince	Sol	32/25	Freeport	Sol	32/24	Plattsburg	Var	28/18																																																																																																																								
Lisbonne	Sol	25/19	Rome	Sol	29/18	FT Lauderdale	Var	32/27	Tampa	Ora	34/24																																																																																																																								
Londres	Sol	22/12	Tokyo	Sol	31/24	Honolulu	Sol	30/23	Virginia Beach	Sol	33/23																																																																																																																								
						Key West	Var	32/28	West Palm B	Var	32/27																																																																																																																								
						Miami	Var	32/27	Wildwood	Sol	29/21																																																																																																																								

© 1996 Infomédia/Météo

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS																									
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés.																									
		<table border="1"> <tr><th>Temps</th><th>Prix</th><th>TPS</th><th>TVQ</th><th>Total</th></tr> <tr><td>1 an</td><td>175,32 \$</td><td>12,26 \$</td><td>12,18 \$</td><td>199,76 \$</td></tr> <tr><td>6 mois</td><td>87,60 \$</td><td>6,13 \$</td><td>6,09 \$</td><td>99,82 \$</td></tr> <tr><td>3 mois</td><td>44,84 \$</td><td>3,14 \$</td><td>3,12 \$</td><td>51,10 \$</td></tr> <tr><td>1 mois</td><td>23,49 \$</td><td>1,64 \$</td><td>1,63 \$</td><td>26,76 \$</td></tr> </table>	Temps	Prix	TPS	TVQ	Total	1 an	175,32 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,76 \$	6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$
Temps	Prix	TPS	TVQ	Total																							
1 an	175,32 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,76 \$																							
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$																							
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$																							
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$																							
		<table border="1"> <tr><th>Temps</th><th>Prix</th><th>TPS</th><th>TVQ</th><th>Total</th></tr> <tr><td>1 an</td><td>255,00 \$</td><td>17,85 \$</td><td>17,74 \$</td><td>290,59 \$</td></tr> <tr><td>6 mois</td><td>140,00 \$</td><td>9,80 \$</td><td>9,74 \$</td><td>159,54 \$</td></tr> <tr><td>3 mois</td><td>80,00 \$</td><td>5,60 \$</td><td>5,56 \$</td><td>91,16 \$</td></tr> <tr><td>1 mois</td><td>50,00 \$</td><td>3,50 \$</td><td>3,48 \$</td><td>56,98 \$</td></tr> </table>	Temps	Prix	TPS	TVQ	Total	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$	3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$
Temps	Prix	TPS	TVQ	Total																							
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$																							
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$																							
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$																							
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$																							

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 245,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos lac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

EMPLOIS DU JOUR

Ébéniste ou menuisier
Offre: 2095007
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 10,50 \$/heure ou + selon expérience et compétence, trois mois plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: D.E.S., minimum trois ans d'expérience, travailler en construction, établissement institutionnel, lire et interpréter les plans, faire de la menuiserie, travailler sous surveillance minutieuse, parler français requis, travailler avec mélamine et bois franc, modèles exposition.

Couturier/ère (cuir)
Offre: 2090482
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 7 \$/heure et plus selon expérience, permanent, temps partiel, 20 heures et plus/semaine
Exigences: D.E.S., travailler à la réparation, spécialisé en articles en cuir, bonnes relations interpersonnelles, minimum trois ans d'expérience dans la couture de cuir et tissus.

Machiniste
Offre: 2055831
Salaire: 15 \$/heure selon expérience, permanent, plein temps
Exigences: expérience requise, certificat de qualification de machiniste, lire et interpréter les plans, réparer des machines-outils et des pièces, régler ou ajuster des machines de production, assembler des pièces aux tolérances précises, vérification des dimensions des pièces ou des outils usinés, quatre à cinq ans d'expérience.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants:

Agent/e de projets informatiques: East Angus, participer au développement des technologies de l'information (INTERNET), planifier le développement d'un site WEB, travailler au développement de l'infonote, très bonne connaissance de Internet, capable de créer une banque de données, autonome, bon communicateur, étudiant en informatique un atout, temps plein.

Secrétaire: Sherbrooke, entrer sur informatique un dossier, bonne connaissance du français, connaissance de Word Perfect, habileté sur ordinateur, possibilité de déplacements, temps partiel.

Tailleurs/euses de sapins: Lennoxville et environs, tailler la cime des sapins, endurance physique, expérience un atout, temps plein.

Serveur/euse: Sainte-Catherine de Hatley, faire les repas (déjeuner, dîner), servir aux tables, expérience un atout, personne dynamique, souriante et ayant le goût de travailler, emploi débutant le plus tôt possible.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Centre d'emploi du Canada pour étudiants au 566-1044.

LA QUOTIDIENNE 360-7986

INDEX

Arts:.....C-6
Bandes dessinées:.....B-2
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-6
Économie:.....B-3
Opinions:.....A-6
Horoscope:.....B-2
Messier en liberté:.....B-2
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1
Vivre:.....D-1

Actualité en bref

Soupçonné d'avoir servi une raclée à son cousin

Sherbrooke - Soupçonné d'avoir cassé la margoulette de son cousin qui a dû se faire brocher les mâchoires, Sylvain Letarte, 28 ans, saura aujourd'hui s'il peut ou non recouvrer sa liberté provisoire.

Cette décision a été prise en délibéré hier par le juge Gabriel Lussier de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le détective Alain Lévesque avait rapporté à l'enquête sur remise en liberté de Marco Labrie marchait samedi soir sur la 13e Avenue Nord lorsqu'il avait été empoigné par en arrière et avait mangé une volée avant de perdre conscience.

Le plaignant prétend avoir alors reconnu son cousin en se retournant.

Letarte se trouve en probation depuis le 25 janvier et sous un engagement de paix le 18 avril pour une cause pendante de trafic de stupéfiants.

En contre-interrogatoire, M. Lévesque a répondu que Labrie ne lui avait pas parlé d'un autre assaillant.

Les relations vont cahin-caha depuis plusieurs années entre le prévenu et le plaignant et ce dernier en a ras le bol.

Le défenseur Jean-Marc Bénéard a plaidé qu'il faudra attendre le procès pour connaître les deux côtés de la médaille dans cette affaire.

Il a soutenu que l'imposition de conditions à son client pourrait remplacer adéquatement la détention que le procureur Charles Crépeau réclame dans ce cas-ci.

Il avoue avoir importé de la cocaïne

Daniel Grenier, 28 ans, originaire de la région, a mis de l'ordre dans ses dernières affaires, en reconnaissant son implication dans trois importations de cocaïne à l'aéroport de Mirabel au début de l'année.

Il s'est reconnu coupable de ces délits devant le juge Gabriel Lussier de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La police avait rapporté à l'époque que Grenier, soupçonné de servir de mule, a été arrêté en possession de 2,5 kilos de cocaïne cachée sur lui au moyen d'une mécanique sophistiquée.

Elle estimait que cette quantité de stupéfiants aurait pu atteindre une valeur d'un quart de million de dollars sur la rue.

Le défenseur Peter Downey a informé le tribunal de la décision de son client qui avait fait transférer ses causes ici pour les régler.

Outre ces chefs d'importation en février, mars et le 31 mars, Grenier a admis le trafic et la possession pour trafic de cocaïne le 1er avril, à Saint-Jérôme.

Me Downey soumettra vendredi ses représentations sur sentence.

Grenier se trouvait déjà en attente de condamnation pour son implication par le biais de la complicité dans le vol qualifié à la bijouterie Claude Lussier le 27 octobre 1995, à Windsor.

On se rappellera que le chef de police Denis Saint-Onge avait alors arrêté dans la bijouterie deux autres individus relativement à ce vol.

Enfin, Grenier attend aussi une sentence pour le cambriolage de près de 9000 \$ de lingerie féminine le 19 novembre 1995 dans un commerce à Richmond.

Il est hypothéqué d'un casier judiciaire remontant à 1987.

L'empreinte laissée lui vaut cinq mois

Trahi par ses empreintes digitales relevées à la suite d'un cambriolage pendant qu'il se trouvait en libération conditionnelle, Marco Arsenaault, 22 ans, a encouru une peine consécutive de cinq mois de détention.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lussier de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Arsenaault avait admis sa culpabilité à un cambriolage d'une valeur de 5296 \$ et à des dommages de 250 \$ à une maison du Canton d'Orford, le 16 février.

Il a de plus reconnu avoir été en liberté sans excuse le 10 juin, à Waterloo.

Le défenseur Peter Downey avait suggéré qu'une peine de cinq mois serait suffisante pour son client qui voulait se mettre en règle avec la justice.

Il lui restait six mois à purger sur sa dernière condamnation de 20 mois imposée le 12 avril.

La police avait relevé les empreintes du prévenu sur une bibliothèque de la maison cambriolée avec un complice non identifié.

Jocelyn Simard dépassé par la perception qu'a eue Pierrette Michaud de leur entretien

«Ça me met à l'envers»

Steve BERGERON

Sherbrooke

«Quand j'ai parlé de tasser ceux qui se vont se trouver dans notre chemin, je faisais référence aux problèmes bureaucratiques, au système judiciaire, et vraiment pas à Mme Michaud. Je voulais dire qu'il faut faire bouger les choses.»

Visiblement dépassé par la tournure de l'incident et mal à l'aise face aux propos qu'on lui prête, Jocelyn Simard, ancien ami de cœur d'Isabelle Bolduc et un des principaux maîtres d'oeuvre

de la fondation du même nom, a rectifié hier la teneur de ses paroles.

«Quand j'ai raccroché hier après avoir parlé à Mme Michaud, dans mon esprit, j'étais convaincu d'avoir une alliée avec moi. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi elle me plante comme ça. Je ne sais plus quoi dire. Ça me met à l'envers.»

«On ne pensait pas que la pétition nous nuirait. La seule chose qu'on voulait, c'est que le nom d'Isabelle ne soit pas associé à quelque chose auquel on ne croit pas. Ce serait triste pour la mémoire de quelqu'un de pacifique», poursuit-il. «Si la pétition repart sans le

nom d'Isabelle, je n'ai aucune objection.»

Selon Jocelyn Simard, l'allusion au huissier a aussi été mal perçue par Pierrette Michaud. «Si j'ai parlé de mise en demeure, c'est pour exprimer qu'on avait l'intention de faire de quoi pour que le nom d'Isabelle ne soit pas associé.»

«Nous vivons aussi beaucoup d'émotions fortes», ajoute-t-il, en rapportant que la Fondation, bien qu'elle se soit clairement dissociée de la pétition, recevait des appels de gens qui veulent savoir à qui s'adresser pour la signer.

«Je suis bien prêt à respecter le choix des gens qui veulent se défouler d'une façon ou d'une autre, mais nous, nous allons continuer dans la même lignée qu'au début.»

D'ailleurs, la Fondation Isabelle-Bolduc a déjà amassé 20 000 \$. «Nous allons être très intègre avec ces fonds. Les livres vont rester ouverts. Il n'y aura aucun salarié. Les gens peuvent nous faire pleinement confiance», a tenu à mentionner Jocelyn Simard.

Un dernier concert-bénéfice, du moins pour la présente levée de fonds, se déroulait hier au bar Les Graffiti.

La voix d'Isabelle déclenche une ovation



Soirée à nouveau chargée d'émotions hier pour le septième et dernier concert-bénéfice au profit de la Fondation Isabelle-Bolduc. Garou (debout), un des artistes qui participaient à la soirée, échange quelques mots avec Jocelyn Simard, l'ex-ami de cœur d'Isabelle Bolduc et initiateur de la fondation, entouré dans l'ordre habituel de Geneviève Proulx, Patrick Therrien et Ginette Therrien.

Sherbrooke (SB)

Près de 200 personnes ont exprimé leur soutien à la Fondation Isabelle-Bolduc hier soir, lors d'un spectacle-bénéfice au profit de cette fondation au bar sherbrookoïse Les Graffiti.

La soirée a été chargée d'émotions, et ce dès le départ. En tout début, on a fait entendre une bande sonore sur laquelle Isabelle chantait «Les yeux du cœur» de Gerry Boulet. Émus, les gens ont répliqué avec une ovation debout de cinq minutes.

Il s'agissait du septième et dernier concert-bénéfice de la fondation, du moins pour la présente campagne de levée de fonds, explique le porte-parole Jocelyn Simard. «C'est surtout un spectacle de musiciens, dont plusieurs viennent du Collège et de l'Université de Sherbrooke», précise-t-il. Des artistes comme Garou et le groupe GSB participaient à la soirée.

Dans la foule, beaucoup de

parents, d'amis et de proches d'Isabelle Bolduc, dont son père Marcel, mais aussi des personnes qui ne la connaissaient pas. Bouleversées par ce drame, elles sont venues exprimer leur soutien.

«C'est important de faire quelque chose pour que les gens soient en sécurité. Depuis que c'est arrivé, il y a beaucoup de peur dans mon entourage. Il faut que ça bouge», de dire Véronique Noël, de Magog.

«Je trouve que toutes les femmes sont concernées, ne serait-ce que lorsqu'elles ont le goût de se déplacer, mais elles n'osent le faire seules», rapporte Chantal Hébert, de Sherbrooke.

La Sherbrookoïse Céline Gosselin ne connaissait pas Isabelle non plus, jusqu'à ce qu'elle s'offre comme bénévole lors des recherches, puis à la Fondation. «J'ai une fille de l'âge d'Isabelle, et si ça m'était arrivée, j'aurais aimé que des gens viennent pour m'aider.»

Quant à l'espoir que les choses changent, il était là. Parfois fort, parfois hésitant, mais là

quand même. «C'est juste un petit spectacle, mais si tout le monde se réveille et fait des petits pas comme ça, ça peut changer. Il faut que ça bouge», pense Véronique Noël.

«J'ai confiance. Si des lois ont été changées, c'est que des gens ont travaillé pour ça. Mais il faut canaliser notre agressivité de façon positive», exprime Céline Gosselin.

«Il faut commencer par le commencement, et sensibiliser par rapport à la violence. Beaucoup de gens sont enragés par la haine, mais la peine de mort ne changera rien», ajoute sa fille Nadia Curadeau.

«On doit travailler à la prévention, tôt en milieu scolaire, par de petites actions quotidiennes», croit Chantal Hébert.

Pour Marie-Claude Élias de Rock Forest, qui connaissait Isabelle, le spectacle d'hier était une façon de dire que leur amie est toujours là. «Si elle est encore parmi nous, ça lui fait sûrement plaisir ce concert, et de voir que plein de monde qui

La peine de mort n'a aucune influence sur la criminalité

— Me René Turcotte

Steve BERGERON

Sherbrooke

«Rétablir la peine de mort n'a aucune espèce d'influence sur le taux de criminalité. Les États américains qui l'ont fait n'ont pas moins de crimes que ceux où cette peine est abolie.»

Avec ces faits à l'appui, René Turcotte, professeur de droit criminel à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, estime qu'on ne peut arguer de l'effet dissuasif sur la criminalité pour tenter de ramener la peine capitale au Canada.

«Les gens, au moment où ils commettent leurs crimes, ne pensent pas à cet effet ultime. Nous avons déjà eu la peine de mort au Canada. Pourtant, ça n'a pas empêché que des meurtres et des viols ont aussi été commis à l'époque.»

Selon M. Turcotte, le débat sur la peine capitale est davantage d'ordre moral. «Il s'agit de répondre à cette question: voulons-nous user de ce châtement, donc enlever la vie, pour réaffirmer cette valeur fondamentale qu'est la vie? Selon moi, ça comporte un paradoxe, mais c'est à chacun d'y répondre. Il n'y a pas de réponse absolue.»

«Mais c'est correct qu'on relance le débat et que les gens s'expriment. C'est tout à fait sain de s'interroger sur le caractère des châtements.»

Un prisonnier coûte cher

Au Canada, la peine de mort a été abrogée définitivement en 1976 (sous Pierre Elliott Trudeau) après l'avoir été temporairement pendant cinq ans. Mais il y avait déjà plusieurs années qu'elle n'avait pas été utilisée.

«Ici, il n'y a jamais eu de débats aussi virulents qu'aux États-Unis, où il y a beaucoup plus de criminalité.»

La liste des arguments des pour et des contre est très longue. «En période de crise financière, c'est presque normal que ce débat revienne, parce qu'un prisonnier coûte cher.»

«D'un autre côté, il y a les erreurs judiciaires. On sait que ça existe, parce que l'humain est faillible. Et c'est une erreur qu'on ne peut réparer si un innocent est exécuté.»

Le professeur classe les meurtriers en trois catégories. Tout d'abord, les criminels passionnels, ceux qui tuent sous le choc du moment. Un type de criminel qui ne récidive pas d'habitude.

Vient ensuite les meurtriers par intérêt, ou les tueurs à gages. «Sauf que si un tueur est exécuté, son employeur en engagera un autre, donc une hausse de criminalité.»

Finalement, il y a le meurtrier gratuit, souvent motivé par un trouble de comportement ou du psychisme. Ce type de criminel doit être placé en institution. D'ailleurs, selon son point de vue, René Turcotte pense que le débat doit plutôt être réorienté sur les libérations conditionnelles et la vérification des mesures de contrôle. Il pense que «certains individus doivent être tenus à l'écart de la société.»



Me René Turcotte

Il refuse 100 000 beaux dollars US!

Michel RONDEAU

Sherbrooke

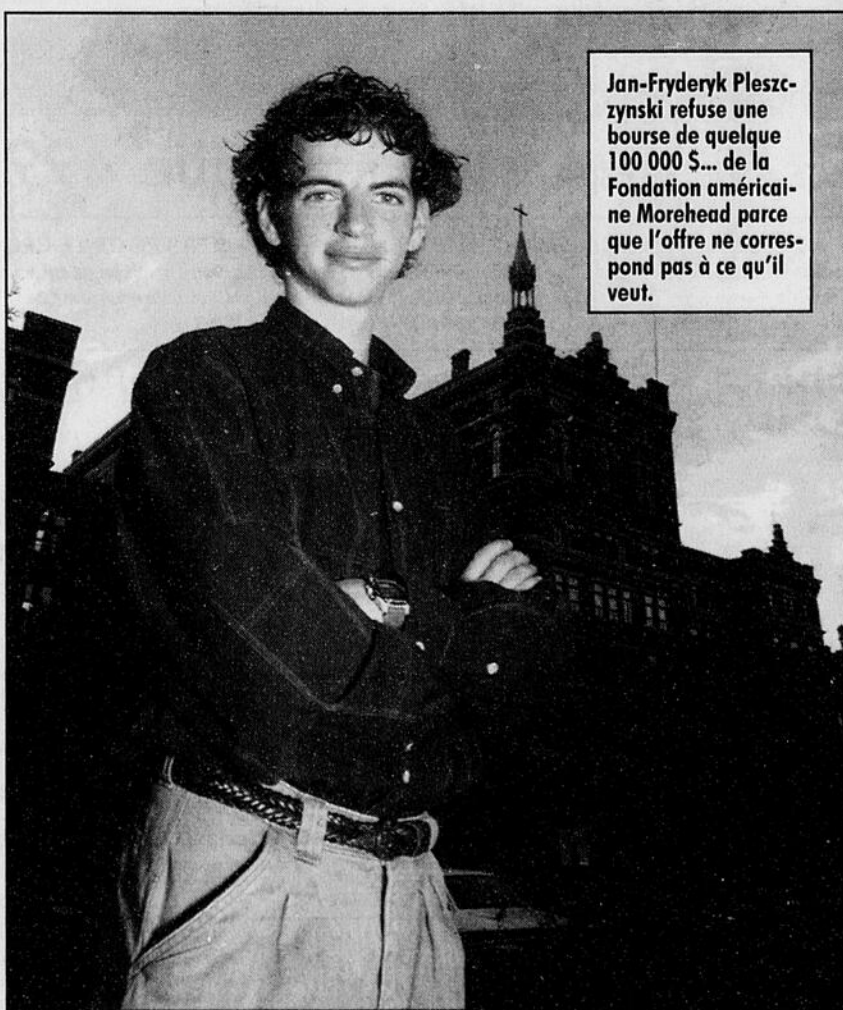
Ce n'est pas tous les jours qu'un étudiant se voit offrir 100 000 dollars (en devises américaines, s'il-vous-plaît) pour s'asseoir sur les bancs d'une école. Alors, c'est certainement encore plus rare qu'il se permette de refuser l'offre!

C'est pourtant ce que vient de faire un finissant de 19 ans du Séminaire de Sherbrooke, Jan-Fryderyk Pleszczynski; il a dit NON à l'Université de Caroline du Nord même si tous les frais liés à ses quatre ans d'études en ses murs étaient assumés par la Fondation américaine Morehead.

Au terme d'un concours qui l'a conduit à des entrevues à Québec pour deux jours, puis à Toronto pour une journée, il a été choisi, à l'instar de seulement deux autres jeunes Canadiens, comme bénéficiaire d'un prix qui couvre tous les frais de scolarité et les frais spéciaux à l'Université de Caroline du Nord. On lui offrait aussi 6300 \$ américains par année pour ses frais de subsistance.

L'offre allait même jusqu'à lui payer des stages de formation et d'enrichissement gratuits pendant les vacances, tantôt au Montana en formation au leadership, tantôt dans les services publics américains, dans les grandes villes, et même n'importe où dans le monde, selon un projet de son choix, la dernière année.

«S'il y avait eu un baccalauréat en droit là-bas, j'y serais allé, car c'est une opportunité à ne pas laisser passer, mais je vise une carrière en développement international ou en droit international et c'est à l'Université McGill que j'ai trouvé le programme de mon choix, en droit, explique le jeune étudiant. Avec le droit civil et le Common Law comme bagage, une formation bilingue, je peux obtenir ensuite une



Jan-Fryderyk Pleszczynski refuse une bourse de quelque 100 000 \$... de la Fondation américaine Morehead parce que l'offre ne correspond pas à ce qu'il veut.

maîtrise en administration des affaires avec une année de plus. Avec cela, je pourrai ensuite prendre de l'expérience à l'étranger et poursuivre en développement ou en droit international.»

L'Université de Caroline du Nord, qui a une excellente réputation, offre des programmes nombreux et fort intéressants qui vont de la médecine et

de la dentisterie jusqu'aux études africaines et aux études asiatiques, en passant par l'astronomie, la biologie et le journalisme, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais elle n'offre pas de programme de droit.

Vas-y, vas-y!

Tout le monde poussait Jan-Fryde-

ryk à accepter le prix de la Fondation Morehead. «Vas-y, vas-y. Si j'étais à ta place, j'accepterais», lui lançait-on de toutes parts. «Mais, mets-toi à ma place!», répondait le jeune homme.

«C'est le fun d'avoir le choix, mais ça ne simplifie pas les choses», constate l'étudiant. «J'ai mis trois mois pour prendre ma décision, j'y pensais sans cesse, même pendant les examens de fin d'année. C'est pas évident.»

Jan-Fryderyk avait une recommandation écrite du Séminaire de Sherbrooke pour appuyer sa candidature. «C'est plus facile qu'une démarche personnelle», il a subi de longues entrevues, il a lu toute la documentation (une jolie pile) sur l'Université de Caroline du Nord, il avait même abandonné tous ses projets de travail estival. «J'étais certain que je partais.»

Il avait accepté le prix Morehead sous conditions, en prévenant la Fondation, estomaquée, qu'il attendait des réponses des universités où il s'était inscrit avant de prendre une décision.

Jusqu'au moment où il a fait le point sur ses objectifs personnels. Alors, il a tourné le dos à un milieu de vie emballant, à une formation exceptionnelle, à une expérience extraordinaire et il a écrit à la Fondation Morehead pour annoncer sa décision: il n'irait pas en Caroline du Nord.

Pourtant, souligne-t-il, les gens de la Fondation étaient très chaleureux en entrevue, la Fondation n'a rien ménagé pour bien le renseigner sur ce qu'il allait vivre là-bas. Il n'a que des éloges à leur égard et, aux étudiants d'ici, il recommande: «Il faut profiter d'une telle opportunité... surtout si son choix de carrière n'est pas encore fixé.»

Mais en ce qui le concerne, il juge avoir fait bon choix. «Je ne regrette pas ma décision.»

Jan-Fryderyk Pleszczynski vient d'aller louer un logement à Montréal, à proximité de... McGill.

Des berges en santé grâce aux fibres de noix de coco

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Même si l'effet visuel n'est pas spectaculaire, du moins jusqu'ici,

la Corporation de gestion CHARMES estime que la mise en place de rouleaux de fibre de noix de coco en bordure de la rivière Magog, pour en stabiliser les berges, donne les résultats es-

comptés.

«Il y a déjà des plantes de rivages qui ont commencé à pousser de façon naturelle. On estime qu'on a le résultat attendu, c'est à dire la renaturalisation des berges pour que l'érosion se stabilise», explique Paul Beaudoin le directeur des aménagements à CHARMES.

Ce projet de 270 000 \$, dont 225 000 \$ provenaient de la Ville de Sherbrooke, est basé sur une technologie allemande développée ici par la firme Biostasie, de East-Angus.

Amorcé l'été dernier, il consistait à installer près d'un kilomètre de fibre de noix de coco le long des berges de la rivière Magog et du lac des Nations. Des plantes et herbes indigènes furent ensuite transplantées dans cette membrane en partie submergée.

«Les boudins sont imbibés d'eau et l'herbe pousse maintenant de façon naturelle», dit Paul Beaudoin, ajoutant que CHARMES entend ainsi stopper le processus d'érosion, un phénomène naturel, mais amplifié notamment par

le va-et-vient des embarcations à moteur.

C'est bon

«On a suivi le projet durant tout l'hiver, pour le mouvement des glaces, et constamment depuis le début du printemps; pour notre rivière c'est bon», estime-t-il.

Ce dernier ajoute que les rouleaux de fibre de noix de coco mettront une dizaine d'années avant de se décomposer et de disparaître pour laisser un couvert végétal qui devrait mieux protéger les berges à l'avenir.

Pour sa part, le ministère de l'Environnement, qui avait émis un certificat d'autorisation à CHARMES pour mettre à l'essai cette nouvelle technique, n'entend pas faire d'évaluation des résultats.

«On n'a pas reçu de plaintes du public. Ils (CHARMES) doivent faire l'évaluation des résultats, mais n'ont pas à nous la soumettre», mentionne le responsable des communications au bureau régional du ministère, Bernard Larouche.



Venez voir la différence!

Aujourd'hui **FRAISES**
ET
FRAMBOISES

MI-SAISON
AUTOCUEILLETTE OU FRUITS DÉJÀ CUEILLIS
OUVERT de 8 h à 20 h

Situé à 8 km de l'Université,
chemin Ste-Catherine, Rock Forest



864-6297
864-7147
Serge Paré et
Anne-Christine Gervais

NOUVEAU CONCEPT INFORMATIQUE

VOUS permettant d'avoir un ORDINATEUR Pentium 100 et Plus «FULL.»
VOUS permettant de déduire votre ordinateur de vos IMPÔTS
INCLUANT un service de livraison, INSTALLATION et formation
INCLUANT un SUPPORT TECHNIQUE complet durant deux ans
et de ne RIEN PAYER avant 6 mois sur approbation de crédit
Soirée d'information les Lundis ou Mardis 17 hrs au Promenade King
Pour informations ou rendez-vous : Jody (819) 569-1109

21181

186\$ / mois*



Transport et préparation inclus

* Location démonstrateur, 24 mois avec versement initial de 1 500\$ ou d'échange équivalent. Aussi, dépôt de 225\$. Limite de 40 000 km. Taxes en sus. L'illustration peut différer.

Volkswagen de l'Estrie
4500, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST
569-9111

20734

Des promoteurs réclament un dézonage à Ascot

Des derbys de démolition, il y en aura encore...

Ascot (MR)

Des derbys de démolition, il y en aura encore. Si ce n'est pas à Ascot, ce sera ailleurs. Les promoteurs ont des offres en ce sens.

C'est ce que réplique Mme Diane Cyr, qui, en compagnie de M. Jean-Paul Jolin, de Promotion 57, organise ce genre d'événement.

Mme Cyr ne comprend pas la déclaration qu'a faite la semaine dernière le conseiller Robert Gagné, à l'assemblée du conseil d'Ascot. Le conseiller a déclaré que l'événement du dimanche 7 juillet, chemin Dunant, à Ascot, a été un échec et il a opiné que le promoteur ne sera probablement pas tenté de renouveler l'expérience.

«Le conseiller ne représente que le secteur, note Diane Cyr. Il n'y a pas lieu qu'il réponde du spectacle à la place du promoteur. Il y avait 17 autos au derby du dimanche 7 juillet, qui a attiré 600 spectateurs. C'est l'équivalent de ce qui s'est produit l'an dernier à la même date.» La participation est toujours moindre au début de juillet en raison des déménagements et elle a coïncidé cette année avec le tournoi PIF Dépaté, mais le résultat n'est pas très différent de l'an dernier, explique Diane Cyr. Aux autres derbys, en août et en septembre, par exemple, la participation est supérieure: 38 voitures en août 1995 et 49 en septembre.

Pour ce qui est du site du chemin Dunant, les promoteurs feront valoir au conseil municipal du mois d'août l'intérêt d'un dézonage afin d'y permettre l'organisation de derbys. Ainsi, s'il n'y a pas de derbys chemin Dunant, ce sera temporaire dans l'esprit des promoteurs, le temps que le conseil municipal procède au dézonage.

«On est réglementaire partout, assure Mme Cyr, mais on savait que s'il y avait une plainte, il allait falloir attendre le dézonage avant de refaire des derbys sur le site Dunant.»

La plainte est venue d'un résident du secteur, M. Yvan Boivin, qui a fait valoir au conseil d'Ascot que ni le schéma d'aménagement de la MRC ni le zonage d'Ascot ne permettent une telle activité.

Diane Cyr croit que M. Boivin a été incité à porter plainte à cause d'un derby tenu l'an dernier, alors que le public nombreux avait stationné en bordure du chemin, sans toutefois nuire à la circulation. «Mais il ne peut plus y avoir de problème. Il y a maintenant deux grands stationnements supplémentaires.»

Quant au bruit provoqué par l'activité, il est négligeable, selon Mme Cyr.

De toute façon, les deux prochains derbys auront lieu dans le rang 7 de St-François-Xavier de Brompton, le 1er et le 15 septembre. Le 15, ce sera même un derby de pickups, annonce Mme Cyr. «Ce sera la première fois en Estrie.»

CHEZ SEARS, RIEN À PAYER AVANT UN AN*

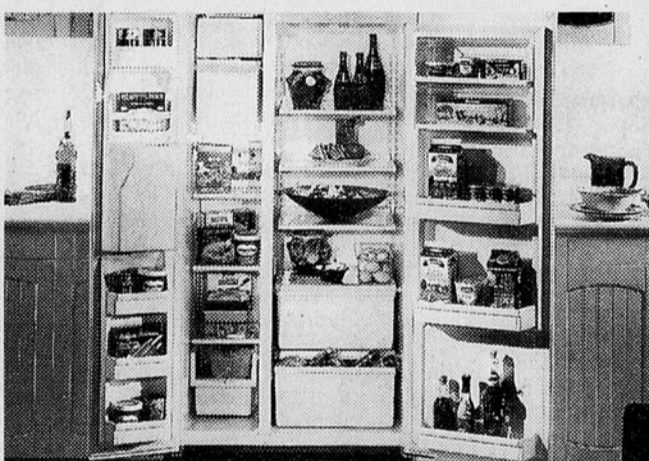
SUR TOUS LES MEUBLES†, ENS. DE MATELAS, TAPIS DÉCORATIFS, GROS ÉLECTROMÉNAGERS, MACHINES À COUDRE, ASPIRATEURS† ET SUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES, AVEC LA CARTE SEARS

Rabais 122\$ CANAPÉ MIRAGE

Coussins à haut dossier à bourre dacron moelleuse. Sears ord. 699,99. Ch. 577\$ N° 50104. Pièces assorties aussi en solde

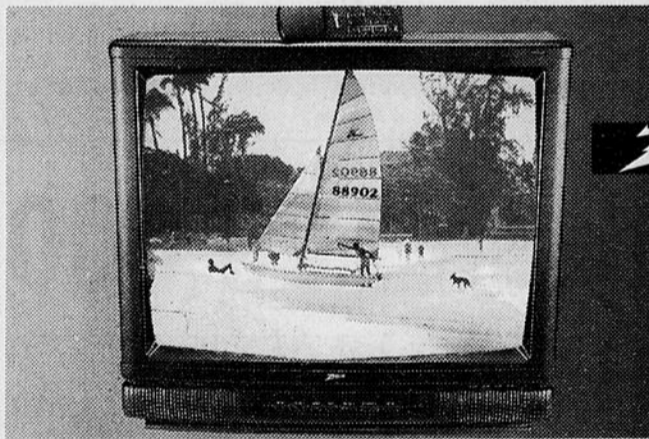
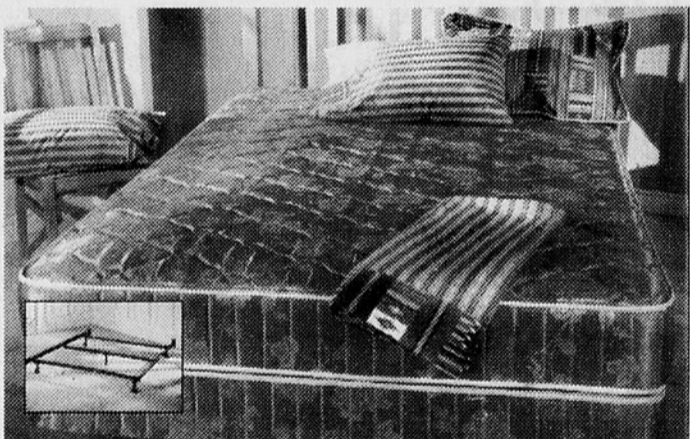


Rabais 250\$ RÉFRIGÉRATEUR 19.8 PI. CU.



Modèle Kenmore côte-à-côte à distributeur d'eau et de glaçons dans la porte. Sears ord. 1749,99. Ch. 1499⁹⁹ N° 55051

À l'achat d'un ens. de matelas Cambria™ II à ressorts ensachés, recevez une monture en prime. Sears ord. 1299,98-2499,98. Ens. 648\$-1198\$ Série N° 71850. 1 pl./2 pl./3 pl. La prime doit être rendue en cas de retour



Exclusif à Sears! Tube ZDG en verre foncé pour nettoyage amélioré. N° 14326. Modèle 27" aussi offert à 599,99

Rabais 50% ENS. DE MATELAS AVEC MONTURE EN PRIME

Rien que 499⁹⁹ TÉLÉCOULEUR 25"

PAS D'ACOMPTÉ PAS DE TAXES À PAYER À L'AVANCE PAS D'INTERVENTION D'UN TIERS POUR LE CRÉDIT PAS D'ACHAT MINIMUM

*RIEN À PAYER AVANT JUILLET 1997...L'offre s'applique à tous les meubles†, ens. de matelas, tapis décoratifs, aspirateurs†, machines à coudre et tous les appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. †35\$ de frais de paiements différés. Offre en vigueur jusqu'au mercredi 31 juillet 1996. †Sauf meubles de patio et pour bébé et aspirateurs d'atelier. Cette offre ne s'applique pas aux achats sur catalogue ou des centres de liquidation. Renseignez-vous.

VOUS AVEZ BESOIN DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS OU D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES...

PASSEZ AU

Centre SEARS
Multimarques MC

DES MARQUES DE CHOIX... À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE MC

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 21 JUILLET 1996, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. LE CHOIX VARIE SELON LES MAGASINS.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

21205

MISE AU POINT

Dans la circulaire SEARS AUJOURD'HUI, LIQUIDATION D'ÉTÉ, en vigueur du 15 au 21 juillet 1996 et distribuée le 14 juillet 1996, veuillez noter qu'à la page 10 pour le mobilier «Options» N° 60840 offert à 150\$ de rabais, en solde à 549,99\$ on aurait dû lire mobilier «Options» 4 pièces comprenant panneau de chevet, commode, miroir et table de nuit.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

21235

Vous avez des questions sur la nouvelle assurance-médicaments?

La SAQ changera de visage à Sherbrooke

□ La succursale du boulevard Portland sera fermée, une autre ouvrira rue King Ouest et celle du centre des congrès sera agrandie ou déménagée

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le virage commercial de la Société des alcools du Québec (SAQ) passera par Sherbrooke où le portrait actuel sera passablement modifié. Une succursale sera relocalisée. Une autre devra le faire si elle ne peut s'agrandir sur place.

Ainsi, explique Michèle Perron, des relations publiques de la SAQ, il est tout d'abord prévu de fermer la succursale de la rue Portland et de la déménager dans un local de la rue King ouest, entre Jacques-Cartier et Metcalfe.

En déménageant, cette succursale verra sa vocation passablement remaniée. Elle adoptera la nouvelle bannière Express qui identifie les petites succursales qui offrent une gamme de 400 produits parmi les plus en demande. Un magasin Express est ouvert tous les jours et tous les soirs de la semaine... et de la fin de semaine. Il s'agit d'un véritable dépanneur pour le vin.

Présentement, a rapporté Mme Perron, la SAQ est en plein processus d'appel d'offres. Elle a publié des avis concernant sa recherche d'un local situé en rez-de-chaussée, le long de la rue King ouest, entre Jacques-Cartier et Metcalfe. Le local recherché doit disposer de 1500 pieds carrés.

Selon Mme Perron, les appels d'offres se terminent le 16 août. C'est dans les semaines suivantes que le conseil d'administration pourrait prendre une décision.

La SAQ compte regrouper 20 succursales sous la bannière Express.

Par ailleurs, la SAQ entend placer

la succursale de la Place des Congrès sous la bannière Sélection. Pour cela, elle devra avoir accès à davantage d'espace à cet endroit ou, alors, envisager plutôt le déménagement.

La SAQ veut effectuer les modifications au cours de 1997-1998, ce qui suppose que les démarches seraient entreprises dès cet automne ou cet hiver.

Une succursale Sélection est une grande surface (plus de 7000 pieds carrés) où est offerte une gamme plus complète de vins, de spiritueux, de bières importées et de produits-cadeaux.

Cinquante succursales afficheront cette bannière à travers le Québec, lorsque l'opération sera complétée.

Enfin, les autres succursales de la région de Sherbrooke passeront sous la bannière Classique qui désigne les points de vente situés dans les quartiers urbains ou les localités desservies par un seul établissement. Quelque 250 succursales afficheront cette bannière.

La conversion complète des 339 succursales en des lieux de services spécialisés et complémentaires les uns aux autres s'effectuera jusqu'en 1998.

La CMTS encaisse une légère baisse

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En dépit d'une baisse de .73 pour cent du nombre d'utilisateurs de l'autobus pour les cinq premiers

mois de 1996, la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) mise sur une reprise de la demande, à compter de la rentrée, pour maintenir son achalandage annuel à près de 7 millions de déplacements, sa moyenne des dernières années.

«De septembre à décembre, c'est majeur comme impact, c'est là qu'on a toujours la vraie mesure de l'année», indique la directrice générale de la CMTS, Huguette Dallaire, à la suite du dépôt des statistiques sur l'achalandage de janvier à mai.

Ainsi, l'achalandage a progressé de 2,3 pour cent entre 1992 et 1993 et de 1,6 pour cent de 1993 à 1994, pour ensuite connaître une baisse de 2,6 pour cent entre 1994 et 1995, année où le nombre de passages a été de 6,7 millions.

Pour les cinq premiers mois de 1996, la CMTS a enregistré un peu plus de 3 millions de déplacements.



Huguette Dallaire

Mme Dallaire, qui était jusqu'au printemps à la tête de la Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec, souligne par ailleurs que plusieurs facteurs, dont le contexte économique et la migration vers la banlieue, influencent le taux d'utilisation de l'autobus, d'où la nécessité pour la CMTS d'adapter son service.

Après un sommet de près de 9 millions de déplacements vers le milieu des années 80, le nombre d'usagers du transport en commun sur le réseau de la CMTS a diminué jusqu'à 6,6 millions, en 1992, et a remonté légèrement par la suite.

Le coffre-fort volé au IGA de Saint-Élie est retrouvé... vide

Sherbrooke (MM)

Les policiers de la Sûreté du Québec ont retrouvé le coffre-fort volé dans la nuit de lundi au supermarché Clément IGA, de Saint-Élie-d'Orford, après que les malfaiteurs eurent défoncé un mur à l'aide d'une rétro-caveuse.

Le coffre-fort, évidemment vidé de son contenu, a été retrouvé dans le Canton d'Orford. Tout comme le camion, de type pick-up, qui a servi à son transport.

Le camion, un Dodge RAM 1995, avait été volé précédemment sur la rue Darce, à Sherbrooke. Et le coffre-fort, et le camion, ont été confiés à la Division des enquêtes de la Sûreté municipale de Sherbrooke.

L'enquêteur au dossier, Jean Perreault, continue de scruter à la loupe tant le camion que le coffre-fort afin de prélever des indices qui seraient forts précieux dans la poursuite de l'enquête.

Pour l'instant, aucun suspect n'a été appréhendé. Contrairement aux informations qui ont circulé, hier, seulement deux individus ont été impliqués dans ce larcin pour le moins spectaculaire.

En réalité, les individus ont commis en quelques heures pas moins de trois vols. D'abord le vol d'un camion, d'une rétro-caveuse et finalement vol du coffre-fort.

Le montant du vol n'a pas non plus été précisé.

VENTE À 1 CENT

LOGICIELS COMPTABLES
Achetez un des modules comptables Fortune 1000 et obtenez-en un second de votre choix pour 1¢

Par exemple, achetez un module Grand livre et obtenez le module Comptes clients pour 1¢.

LES SYSTEMES COMPTABLES FORTUNE 1000

SERVICE INFOFINANCE
Adhérez au service InfoFinance de la Banque Nationale et profitez de la vente à 1¢

Payez six mois de service de base InfoFinance et obtenez 6 mois de plus pour 1¢.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

ELECTRONIQUE **inPRO**

786, rue King est
Sherbrooke
J1G 1G5

Pour information: 564-2482

PLUS QUE TOUT,
VOUS VOULEZ
UNE VOITURE
ÉCONOMIQUE.

BRAVO!

LA CAVALIER EST FAITE POUR VOUS.
CAR, EN PLUS DE SON PRIX TRÈS RAISONNABLE, ELLE EST ÉQUIPÉE D'UN MOTEUR 2,2 LITRES QUI NE CONSOMME PRESQUE RIEN. ET SA CONCEPTION ROBUSTE VOUS ASSURE UN MINIMUM DE FRAIS D'ENTRETIEN. EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES,

LA CAVALIER
EST LE CHOIX ÉVIDENT.

CAVALIER Z22
AILERON ARRIÈRE
2 SACS GONFLABLES
FREINS À ANTIBLOCCAGE AUX 4 ROUES
MOTEUR 2,2 LITRES

199\$

/mois*

LOCATION 36 MOIS

CAVALIER 4 PORTES
2 SACS GONFLABLES
FREINS À ANTIBLOCCAGE AUX 4 ROUES
MOTEUR 2,2 LITRES
BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS AVEC SURMULTIPLIÉE

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JUILLET

LES CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET

Geo • Oldsmobile

Assistance ROUTIÈRE GARANTEE TOTAL 750

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec. *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de A: 1 381 \$, B: 1 456 \$. Sujets à l'approbation du crédit. Préparation sur tous les véhicules neufs Chevrolet Geo Oldsmobile 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. 11 Rabais aux diplômés taxables et accordés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

N'hésitez pas à composer le

1 888 435-7999

Le service téléphonique est offert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Ensemble on s'assure de protéger notre santé

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Entre le rêve et la réalité



Jacques PRONOVOST

Entre rêver d'une justice expéditive qui condamnerait les auteurs de crimes odieux à une peine capitale les enlevant de la circulation et la réalité, il y a un fossé énorme.

Une des justifications à la demande du retour à la peine de mort est cette disparition que certains souhaitent rapide des criminels; comme châtement mais aussi pour «économiser» sur leurs frais d'entretien dans les prisons déjà bondées.

Or, l'exécution des meurtriers condamnés à la peine capitale où elle est appliquée ne se fait pas en criant lapin. Il faut habituellement passer par toute la gamme des procédures judiciaires, du procès en première instance, à la Cour d'Appel et à la Cour Suprême avec même une possibilité de recours politique en demande de grâce.

Ce n'est donc que cinq à six ans après la commission de son crime, et parfois plus encore, que le condamné pourrait ainsi être exécuté. Et en ayant engagé des frais importants dans ces procédures judiciaires complexes.

Malgré un nombre imposant de crimes crapuleux, même aux États-Unis rares sont encore les exécutions. Dans bien des cas, les accusés plaident coupables à une accusation réduite de meurtre au deuxième degré pour éviter la chaise électrique, choisissant ainsi la prison à perpétuité. Comme dans tout procès il y a un risque de perdre, autant pour la Couronne que pour la Défense, la décision assure ainsi un minimum de justice.

Cela peut nous apparaître injuste tant certains actes sont crapuleux. Pourtant ce sont précisément ceux-là qui font problème. Car encore faut-il prouver sans l'ombre d'un doute possible la préméditation et l'intention de tuer; là se complique la tâche des jurés dans les cas de crime passionnel ou de sadisme où l'on plaidera la folie passagère. Il leur faudra aussi juger de l'état de conscience des agresseurs en raison d'une intoxication possible à l'alcool ou à la drogue quand à la préméditation et à l'intention.

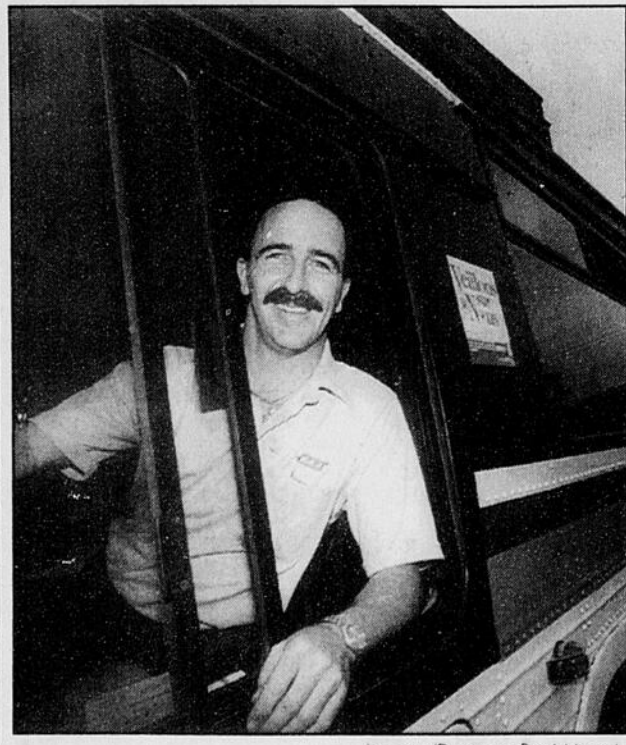
Tout cela s'ajoute aux considérations humaines sur les possibilités d'erreur judiciaire, et philosophiques sur les Droits humains ou encore de l'inadéquation d'une réponse à la violence par la violence.

De tout temps, les Hommes ont eu soif de justice; et d'une justice complète devant les actes totalement inacceptables et intolérables de certains de leurs semblables. Dans le film «La nuit des juges», un groupe de magistrats, frustrés de l'inapplication de leur justice après les ratés du système judiciaire, refaisaient justice à leur façon. C'était l'exutoire rêvé à notre besoin collectif; jusqu'à l'erreur des juges à faire exécuter un innocent à leur tour.

Entre le rêve et la réalité, il y a un fossé...



Bon été!



Imacom/Daguerra, René Marquis

RICHARD DESFOSSÉS
le chauffeur souriant souhaite à tous:
«d'avoir la chance de faire un tour guidé avec la CMTS cet été.»

Le chiot retrouvé

Plusieurs personnes se sont informées à La Tribune au sujet du petit chien retrouvé par M. Donat Mongeau, notre personnalité estivale d'hier. Certains comme Annie croyaient qu'il s'agissait du sien, d'autres comme Rachel s'offraient à l'adopter, une autre dame disait qu'il pouvait s'agir du chien de son voisin. Bonne nouvelle, Donat a finalement retrouvé les heureux propriétaires.

TRIBUNE LIBRE

«Quel est le prix de notre vengeance?»

La fin tragique d'Isabelle Bolduc plane comme une brume triste. Son sourire, même figé en photo, enflamme la sympathie de milliers de coeurs. Les gens dévisagent un peu plus longtemps qu'avant. On rentre plus tôt, on se demande quel chemin est le plus sûr, on regarde partout sauf dans les yeux des autres. La ville a peur.

La ville est aussi en colère. Face à un crime si horrible, la rage nous envahit, toute punition semble dérisoire, la prison semble bien trop douce, on parle de mutilation, de mort. Des pétitions réclamant la peine de mort circulent. Et même cela semble trop peu pour plusieurs.

Lorsqu'un tel événement relance le débat sur la peine de mort, il y a toujours un spécialiste qui vient dire que la peine de mort, selon tout ce qu'on sait, ne baisse absolument pas les chances qu'un autre crime du genre se produise. Au contraire, l'instauration de la peine de mort est quelquefois suivie d'une hausse à moyen terme du nombre de crimes violents. Ces faits, maintes fois répétés, sont étonnamment peu connus. Les gens sont souvent sourds à ces arguments, parce qu'ils ne répondent pas à la vraie raison de leur désir de réinstaurer la peine de mort. Bien que baisser le nombre futur de tels crimes soit une explication fréquente, on n'a qu'à gratter un peu pour voir que la vraie motivation est la vengeance. Et pourquoi pas? Un tel désir de vengeance est très facilement compréhensible, voire naturel, peut-être même juste.

Mais quel prix sommes-nous prêts à payer pour notre vengeance? Si c'est pour rendre no-

tre société plus violente, si c'est pour acheter une société où la loi des hommes est plus grande que la vie elle-même, où la vie risque de perdre lentement son caractère sacré, alors je dis non à la vengeance. Les ongles enfoncés dans notre propre peau, nous devons dire oui à la justice mais non à la violence. Lorsqu'on utilise la violence pour combattre la violence, on peut être sûr d'une seule chose: c'est la violence qui vaincra.

Aurais-je le même discours si c'était ma soeur, ma femme ou ma

file qui avait été assassinée? Honnêtement, je ne sais pas comment je réagirais. Rares sont les personnes qui ont la force morale de maintenir leurs convictions à travers de si grandes tempêtes et je ne prétends pas être un de ceux-là. Mais le père d'Isabelle, qui nous invite à éviter la violence, au nom de sa fille, est un de ces hommes. Il propose plutôt d'appuyer les démarches de la Fondation Isabelle Bolduc pour resserrer les critères et le suivi lors des libérations conditionnelles, démarches qui substituent l'espoir

de sauver des vies à la satisfaction rouge de la violence.

Mais comment faire renaître l'espoir, la confiance, combattre la peur dans notre ville? A chacun de trouver ses propres réponses face à de si grandes questions, mais laissez-moi partager une expérience. Il y a quelques années, j'étais en voyage, seul avec mon sac-à-dos, cuisant sur une plage étrangère. Je voulais, devais aller me rafraîchir, mais comment laisser mon sac? Ce sac, c'était ma vie. Si je le perdais, je me retrouvais sans argent, sans passeport et sans vêtements, dans un pays dont je ne parlais pas la langue, 400 kilomètres de mer me séparant de la plus proche ambassade. Mais étais-je allé à l'autre bout du monde pour surveiller un sac? Allais-je laisser la peur m'empêcher de vivre? Alors, j'ai fait comme j'ai l'habitude en telle situation. J'ai choisi quelqu'un qui m'inspirait confiance, lui ai demandé de garder mon sac et suis allé me baigner. Je fais ce petit manège depuis mon adolescence et jamais personne ne m'a rien volé. Je suis sans doute chanceux, c'est vrai, et il ne faut pas donner sa confiance à tort et à travers, mais je crois profondément qu'il vaut mieux prendre le risque de faire confiance à quelqu'un que de rester isolé.

Quand la haine et la méfiance montent, quand on déserte les rues pour les abandonner à une sous-société de la nuit, cela me fait peur. Par contre, quand je vois les gens se mobiliser suite à un événement pénible, quand je vois les gens touchés par la mort tragique d'une jeune femme jusqu'alors inconnue, quand les gens ont encore le coeur de pleurer pour un drame qui n'est pas le leur, alors j'ai espoir. Car notre plus grande arme, peut-être notre seule arme, pour combattre la violence et sa banalisation, c'est cette sensibilité, cette fraternité, que je sens forte dans notre tristesse.

Marc-André Samoïsette,
psychologue



Isabelle Bolduc

«Continuer à vivre...»

A vous tous qui avez vraiment tout tenté pour retrouver Isabelle, qui malgré les moments d'angoisse et de découragement avez eu la force de croire qu'elle serait retrouvée et bien j'aimerais vous offrir mes condoléances. Un drame comme celui que vous vivez n'est pas chose facile, mais les efforts que vous avez fournis pour résoudre cette affaire ne se sont pas avérés vains et le dénouement de cette histoire, je l'espère, aura pour effet de faire réfléchir nos dirigeants et de permettre aux femmes, de pouvoir marcher dans les rues de Sherbrooke sans avoir peur. De plus, j'aimerais souligner la belle initiative de M. Jocelyn Simard pour les spectacles qu'il donnera dans différents bars de la région pour la Fondation Isabelle-Bolduc,

ainsi que tous les établissements qui participeront à cette levée de fonds.

Ce petit mot se voulait un encouragement pour vous tous qui souffrez de la perte de l'être cher qu'était Isabelle. A M. et Mme Bolduc et leur fille Julie, à tous ceux et celles qui ont travaillé avec Isabelle à l'Auberge Royale ainsi qu'au bar Ronnie et à tous ses amis. Finalement, la vie n'est pas toujours juste et peut parfois blesser, mais les blessures qu'elle cause peuvent, avec le temps, cicatriser et peut-être un jour guérir. Mais malgré les injustices que la vie apporte, que peut-on faire d'autre que de continuer à vivre?

Amélie Bérard
Une Sherbrookoise bouleversée

Réal Lafrance
Sherbrooke

J'admire Marcel Bolduc

Parmi tous les commentaires lus et entendus autour de l'affreux drame subi par Isabelle Bolduc, il en est un qui m'impressionne au plus haut point: au moment peut-être le plus dense de cette tragédie, alors que s'exprimaient de toutes parts rage, panique et vengeance, Monsieur Bolduc a incité les gens au calme et à la non-violence.

Je considère cet appel, dans la bouche de ce père meurtri, de la part de la personne la plus immédiatement et cruellement atteinte, comme l'expression d'une grandeur d'âme peu commune.

Je suggère à tous ceux que menacent le désarroi et le désespoir de chercher en ce sens une patiente voie de guérison à notre société gravement malade.

Personnellement, je discerne dans l'appel de Monsieur Bolduc une connivence étroite avec les exigences de l'Évangile qui parlent de pardon de la faute et d'amour de ses ennemis.

Agréer, Monsieur Bolduc, avec ma plus vive sympathie, l'expression de ma très haute admiration.

Jean-Louis Rodrigue
Sherbrooke

«Le coeur me fait mal; la boucle s'est refermée»

Le coeur me fait mal; je viens de terminer la lecture de la triste affaire Isabelle Bolduc dans le journal La Tribune et j'ai l'impression, que dans les derniers 26 ans de ma vie, je viens de compléter une boucle aujourd'hui.

Cette photo de l'appartement un et demi de la 13e Avenue... mon mari et moi l'avons habité fin 1970 début 1971, jusqu'à la construction de notre maison; je crois que nous avons été les premiers locataires de Monsieur Lefrançois; le soir de notre mariage, nous avions trouvé une bouteille de champagne au frigo en rentrant; tout un contraste!

«Ils se sont connus à l'Étape...» Quel choc! J'y ai travaillé avec acharnement à titre de coordonnatrice de 1988 à 1991. (J'ai quitté car je déménageais dans la région du lac Mégantic). J'ai activement participé à l'élaboration du programme de thérapie fermée avec la direction et des membres bénévoles A.A., qui ont également donné tout ce qu'ils avaient pour tenter de fournir à des individus «fuckés» (excusez-moi) quelquel'espoir de réhabilitation, en adoptant un style de vie différent de ce qu'ils ont connu, car «en dedans», il n'y en a qu'un seul... celui qui vous y a amené! Je ne les excuse pas. Les commentaires sont unanimes: ce sont des malades. Mais quelle de maladie? Y a-t-il un remède?

Curieusement, pour compléter la boucle, depuis trois ans, je suis directrice d'une garderie qui accueille 60 enfants. Si je laissais aller mon intuition, je pourrais assez facilement identifier ceux qui risquent de ne pas prendre les chemins usuels pour arriver à leur âge adulte. Je ne les juge pas; je constate.

Je ne vous apprendrai rien en disant que la

façon de vivre en société a changé; elle est plus rapide, coûte plus cher, est plus individualiste; il y a de plus en plus de lois mais moins d'interdits. Par contre, les besoins fondamentaux ne changent pas; entre autres, celui de la reproduction; surtout parce qu'il représente l'espoir, la continuité. Donc, les couples font des enfants; qu'ils restent à deux ou se retrouvent seuls, la réalité demeure la même: on travaille pour vivre, entre 35 et 50 heures par semaine, on veut donner à nos enfants plus que ce qu'on a reçu ou tout simplement ce que les autres ont, pour qu'ils ne se sentent pas à part. On acquiesce aux demandes le plus souvent possible pour compenser l'absence. A la maison, telle chose est permise; à la garderie, elle ne l'est pas; chez la gardienne de fin de semaine, quelquefois oui, d'autres non. Peut-on blâmer l'enfant qui ne sait plus trop quel message il doit intégrer? Peut-on le blâmer d'avoir appris à reconnaître les limites des différentes personnes présentes dans son environnement et de les pousser au maximum?

Une phrase retenue d'un article paru dans une revue sur la délinquance me semble décrire une grande partie du malaise: «On leur donne la lune mais on ne leur demande rien. Et le pire, c'est qu'ils finissent par trouver ça normal».

Les intervenants auprès de la petite enfance sont tous d'accord pour dire que les enfants doivent apprendre en bas âge à vivre la frustration d'un non; ils seront ainsi préparés à accepter que cela fait partie de la vie quotidienne. Il est également très souhaitable qu'en échange d'un oui, les enfants soient sollicités pour fournir un petit travail; c'est le début de

la responsabilisation. Quand est-ce que votre employeur vous a remis une paye sans que vous ayez eu à travailler pour?

N'avez crainte, les enfants aimeront leurs parents même s'ils ont des exigences envers eux; ils ont besoins de structures et de notions de bien et de mal. Le développement précoce de l'autonomie, en les laissant décider pour eux-mêmes, n'est pas nécessairement sécurisant pour les enfants. Ma fille, à l'âge adolescent, m'avait dit: «Des amis, j'en ai plein, ce que j'ai besoin de toi c'est que tu sois une mère...»

En conclusion, je crois que la libération des idées et la grande ouverture d'esprit de notre siècle ont produit beaucoup d'enfants qui ont eu à grandir avec des règles et des valeurs morales très élastiques et que dans l'absence de lignes conductrices clairement établies par des personnes de confiance, ces enfants risquent de devenir ces «malades» indifférents à autrui et sans remord de leurs actes car ils n'auront pas été freinés avant que leurs blagues ne deviennent trop graves.

Equiper un être humain de tout ce dont il a besoin pour faire des choix équilibrés de vie est un travail à temps plein pendant de longues années. Parents: si vous êtes prêts à fournir cet effort, ayez de beaux enfants; si par contre vous n'y attachez pas trop d'importance, de grâce, aux noms des étudiantes de la Polytechnique, de Mélanie Cabay, Marie-Chantal Desjardins, Isabelle Bolduc et les autres, n'en ayez pas!

Murielle Bélanger
Val Racine

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RESSOURCES HUMAINES

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

François Fouquet
Directeur

COMPTABILITÉ

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

TIRAGE

René Bélliveau
Directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante du crédit

COMPTABILITÉ

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Casteau
Adjoint au directeur

National

Devant la prolifération des gîtes touristiques

Les hôteliers crient à la concurrence illégale

Montréal (PC)

Les hôteliers du Québec, affirmant être victimes d'un commerce parallèle «illégal», protestent contre le fait que des habitants d'un peu partout dans la province s'improvisent logeurs du jour au lendemain sans se soumettre aux différentes législations qui régissent les établissements touristiques.

L'Association des hôteliers du Québec dénonce une situation qui «s'aggrave sans cesse et risque de faire mourir de nombreux petits propriétaires», lesquels perdent des clients au profit de propriétaires de gîtes touristiques de trois chambres et moins n'ayant pas de permis. Au nom de la crédibilité de l'industrie touristique sur la scène internationale, le regroupement de plus de 500 hôtels accuse Québec de faire preuve

de passivité dans ce dossier en reportant à l'automne plutôt qu'au début de l'été le moment où devraient être adoptées les modifications au Règlement sur les établissements touristiques.

«Nos hôteliers paient un permis, des taxes, des impôts et perdent des clients qui préfèrent loger à moindre coût dans des résidences qui ne se soumettent à aucune norme», a expliqué hier le directeur général de l'association, Yves Delage. Des touristes vont loger chez l'oncle, la cousine ou le frère d'un propriétaire lorsque son gîte à lui est bien rempli. Ça n'a plus d'allure!

Vague de déréglementation

À Tourisme Québec, on affirme «comprendre l'impatience des petits hôteliers qui perdent leurs clients au profit de gens qui ne paient rien», mais

on explique le retard dans l'approbation des modifications au règlement par un manque de données nécessaires pour changer le cours des choses.

«Le gouvernement se trouve présentement dans une vague de déréglementation et cette demande se doit d'être bien documentée pour qu'il accepte d'aller de l'avant», a expliqué le directeur des communications à Tourisme Québec, Marcel Gilbert.

Les modifications concernent non seulement la Loi sur les établissements touristiques mais aussi un nouveau système de classification qui donnerait une note — sous forme d'étoiles, de zéro à cinq — à tous les lieux d'hébergement. Mais ce n'est pas là que le bât blesse. C'est plutôt le fait que le législateur attende septembre avant d'instaurer l'obligation aux gîtes de trois chambres

et moins de détenir un permis de gîte touristique qui dérange les hôteliers, ces derniers estimant perdre une saison estivale précieuse.

Tourisme Québec estime qu'il existe près de 2000 établissements qui oeuvrent dans l'ombre, un bond de 85 pour cent par rapport à l'an dernier.

Ces établissements représentent une menace pour tous ceux qui possèdent un permis d'hébergement, soit 2400 au Québec. Perte d'emploi, crise économique, augmentation du flot de touristes, nombreuses sont les raisons qui

poussent certaines personnes à s'improviser hôteliers, histoire de recueillir un revenu d'appoint.

Un comité interne tripartite — ministères du Revenu, du Tourisme et du Travail — est en formation cette semaine et devrait présenter un rapport au Conseil des ministres cet automne pour que soient approuvées les modifications au règlement.

Ottawa se réjouit des assouplissements à la loi Helms-Burton

Manon CORNELLIER

Ottawa (PC)

Le gouvernement canadien est encouragé par la décision du président américain Bill Clinton de suspendre pendant six mois le volet de la loi Helms-Burton qui permet aux entreprises américaines de poursuivre certaines compagnies étrangères faisant affaires avec Cuba.

«Ceci démontre que les États-Unis ont prêté oreille aux fortes préoccupations exprimées par leurs alliés commerciaux et par leurs propres milieux d'affaires», a indiqué le ministre de la Coopération internationale Pierre Pettigrew hier.

La décision du président a deux volets. Il permet d'abord l'entrée en vigueur de la loi, le 1er août prochain, et suspend pour six mois l'application de la section de la loi intitulée Titre III.

Cette portion de la loi permet aux entreprises américaines, dont les biens ont été saisis par le gouvernement cubain au lendemain de la révolution de 1959, de poursuivre des compagnies étrangères qui utilisent ces propriétés dans le cadre de leurs relations d'affaires avec Cuba.

On estime qu'environ une centaine d'entreprises non américaines utiliseraient les 5911 propriétés saisies. On ignore combien de la quarantaine de coentreprises canado-cubaines pourraient être touchées.

Les sociétés propriétaires des biens confisqués pourront commencer à préparer leur poursuite mais devront attendre au 1er février pour s'adresser aux tribunaux, soit après l'élection présidentielle américaine et si la suspension n'est pas renouvelée.

Un pas dans la bonne direction

Dès l'adoption de la loi Helms-Burton, en mars dernier, le Canada, le Mexique et l'Union européenne ont menacé de prendre des mesures de représailles.

La position de compromis adoptée par M. Clinton a donc été vu «comme un pas dans la bonne direction» par M. Pettigrew. Prudent, il a évité de parler de victoire car si le Titre III est le chapitre le plus controversé, ce n'est pas le seul à poser problème. De plus, la plupart des autres dispositions entreront en vigueur en août.

On critique surtout le fait que l'administration américaine puisse interdire l'entrée aux États-Unis aux dirigeants des entreprises visées par le Titre III et aux membres de leur famille. Les dirigeants de la société canadienne Sheritt International ont déjà reçu un avertissement en ce sens.

Le Canada a entrepris des démarches en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain pour contester les restrictions d'entrée imposées aux gens d'affaires. Le ministre du Commerce extérieur Art Eggleton doit décider d'ici peu s'il demandera la formation d'un groupe de règlement des différends. M. Pettigrew est persuadé qu'il ira de l'avant, reste à savoir quand.

Ottawa prévoit aussi amender sa loi sur l'extra-territorialité afin de donner aux entreprises canadiennes, qui pourraient être touchées, les moyens de répliquer.

En suspendant le Titre III, Bill Clinton a voulu apaiser ses partenaires commerciaux. Mais en période pré-électorale, il a exigé son dû, soit l'appui des autres pays à son plan d'action contre Cuba.

Il a précisé qu'au terme de la période de six mois, il maintiendra ou non la suspension en fonction de la collaboration offerte par les autres pays.

Le ministre Pettigrew a pris ces propos avec un grain de sel. «C'est la rhétorique électorale américaine, a-t-il dit. Mais, d'autre part, sur la substance, il y a une orientation qui nous est extrêmement favorable parce qu'elle rejoint davantage les principes du respect de la souveraineté canadienne.»

BLEUETIÈRE MI-VALLON

DE COMPTON

FRAMBOISES et BLEUETS

Rte 143

Lennoxville

Rte 147

Pensionnat de Compton

Flanders

Compton

CUELLIS OU À CUEILLIR

BLEUETS DE TYPE «LAC ST-JEAN»

375, CHEMIN FLANDERS, COMPTON

(819) 835-9162

NOMINATION

Deluxe Pontiac Buick Ltée.



RÉJEAN CHOUINARD

La direction de Deluxe Pontiac Buick Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Réjean Chouinard au poste d'adjoint au directeur des ventes. Monsieur Chouinard possède une vaste expérience dans le domaine automobile et il saura vous en faire bénéficier. Nous invitons tous ses amis et clients à venir le rencontrer au :

1567, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
(819) 569-9351

PROPOSITION INDÉCENTE

Tercel SPORT

Par mois location 48 mois*

222 \$

0\$ COMPTANT

transport et préparation en sus



- Radiocassette AM-FM à 4 haut-parleurs
- Roues en alliage d'aluminium
- Jupes latérales
- Pneus Yokohama 185/60/R14
- Suspension à calibrage sport
- Aileron arrière de couleur assortie

PLUS: moteur 4 cylindres à 16 soupapes, direction assistée, pare-chocs de couleur assortie, rétroviseurs latéraux à télécommande, etc...

* Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Tercel Sport AC56LM-EA. Coût total du bail 12 143,04\$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles sur approbation de Toyota Credit Canada Inc. Taxes, transport et préparation en sus. Premier versement de 252,98\$ et dépôt de sécurité de 275,00\$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. Location de 24 et 36 mois également offertes. Offre valable jusqu'au 31 juillet 1996. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Votre concessionnaire

TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235




Le **SEUIL**

SERVICE AUX HOMMES

EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420



Voici l'un de nos grands espoirs en nage synchronisée.

Madame Lize H. Lajoie, grand-mère de Valérie Hould-Marchand, membre de l'équipe de nage synchronisée du Canada.

Cette dame n'a jamais synchronisé autre chose que sa montre. Malgré tout, nous demeurons persuadés que sa présence à Atlanta pourrait faire toute la différence pour l'obtention d'une médaille par Valérie Hould-Marchand dans les épreuves de

nage synchronisée. Les employés d'AT&T vont ainsi ouvrir leurs cœurs et leurs demeures pour héberger les familles et les proches qui viendront soutenir et encourager les athlètes des quatre coins du monde pendant les jeux d'Atlanta.



AT&T Canada